

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO ROUTES

CHAMBÉRY, LE 29 juin 2026

ROUTE DÉPARTEMENTALE N°902

Bessans - Entre le Villaron et l'entrée de la commune de Bonneval-sur-Arc

> Restrictions de circulation du 6 au 10 juillet 2026

Le Département de la Savoie réalise des travaux de réfection de la chaussée sur la RD902 sur la commune de Bessans, entre le Villaron et l'entrée de la commune de Bonneval-sur-Arc.

La circulation se fera sous alternat de circulation avec coupures régulières de 10 à 15 minutes du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet.

En dehors de ces périodes la vitesse sera limitée à 50 km/h sur l'ensemble de l'itinéraire avec interdiction de dépasser du 6 juillet au 14 août.

Suivant les conditions météorologiques, ces travaux pourront être décalés sur les jours suivants.

Vous pouvez retrouver l'information sur www.savoie-route.fr

